INFORMATION DE LA GENDARMERIE DE SAINT JORY



Cambriolages : adoptons les bons réflexes !

La période de fin d’année est particulièrement propice aux cambriolages. Quelques gestes simples peuvent faire la différence :

· Verrouillez portes et fenêtres, même pour une courte absence

· Ne laissez pas d’objets de valeur visibles

· Signalez toute présence suspecte

· Faites relever votre courrier en cas d’absence prolongée...

Consultez l'affiche ci-dessous

Restons vigilants pour préserver notre tranquillité.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Égalité
Fraternité

Pour la population, par le gendarme

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes, Ça n'arrive pas qu'aux autres …
Alors ne leur facilitez pas la « tâches » !!!

Devant la recrudescence des cambriolages sur l'ensemble du département et les fêtes de fin d'années qui approchent à grands pas (Période propice pour les cambrioleurs pour commettre leur méfait),

La Communauté de brigades de Saint-Jory vous rappelle ces quelques conseils :

Quelques astuces … POUR DISSUADER LES CAMBRIOLEURS

QUELQUES PRÉCAUTIONS CONTRE LES CAMBRIOLAGES

1. **Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison**
2. **Fermez vos volets (ou clayettes) Remplacez ceux qui sont cassés**
3. **Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle. Compactez-les ou recyclez-les.**
4. **Rangez vos armes, si vous en possédez, dans un coffret vérrouillé et sécurisé**
5. **Verrouillez votre porte même en cas de courte absence**
6. **En cas d'absence, faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de votre entourage**





7. **Dissimulez vos bijoux et autres objets de valeur**
8. **N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue**
9. **Ne laissez pas vos clés dissimulées à proximité de votre domicile**
10. **Installez des dispositifs de sécurité passive**
11. **Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur**
12. **Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèce**

Gendarmerie nationale

Par ailleurs, **méfiez-vous des démarcheurs** … Restez vigilants.
Ne laissez pas entrer des personnes inconnues, sans vous être au préalable assurés de son identité ou de sa qualité.

En cas de doute sollicitez notre intervention.

En cas d'absence prolongée, pensez à l'**Opération tranquillité vacances** (OTV) qui est une surveillance spécifique de son domicile par les militaires de la Gendarmerie :

Sur le site « *service-public.fr* » ou sur le site « masécurité.interieur.gouv.fr » - *Rubrique OTV*
Ou contacter votre gendarmerie locale ou votre police municipale.

LES GENDARMES DES BRIGADES DE SAINT-JORY et de FENOUILLET AUX CÔTES DE LA POPULATION …
C'est ensemble que nous arriverons à lutter contre la délinquance et préserver notre qualité de vie.
Nous sommes là pour vous, contactez-nous !



Pour nous contacter :
Gendarmerie de Saint-Jory : 05.34.27.37.60
Gendarmerie de Fenouillet : 05.61.37.77.85

mail : cob.st-jory@gendarmerie.intérieur.gouv.fr

